
 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p>	<p>Membre</p>  <p>Écoles associées de l'UNESCO</p> <p style="text-align: center;">École élémentaire La Genette</p> <p style="text-align: center;">32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p>
--	--

Conseil d'École du 07/11/14

Étaient présents

Équipe enseignante :

Véronique Rousseau, Directrice (mardi, mercredi et vendredi CE2), Marie-Noëlle Pillon (CP), Elisabeth Bourabier (CE1), Patricia Vingadassalon (lundi et jeudi CE2), Bernard Proux (CM1) et Nadine Michaud (CM1-CM2).

Parents élus titulaires : Stéphanie Poucineau, Estelle Épinoux-Pougnant, Nathalie Debord, Bérénice Texier.

Parent élue suppléante : Elisabeth Houssay.

I.E.N. LR Ouest, excusé.

M. Kouchnir, D.D.E.N.

Mme Spano, Conseillère municipale.

Délégués de la classe de CM2 : Alix Gonnet, Lorina Hourcade, Lucie Roudot, Mathieu Laloyaux et Paul Angot (de 18h à 18h30).

À la demande de la Directrice, les délégués de la classe de CM2 exposent aux membres du Conseil d'école les remarques qui pourraient améliorer le fonctionnement de l'école en rapport avec le règlement intérieur.

- *Ils proposent de rajouter au règlement intérieur la mention « balles rebondissantes interdites » dont l'interdiction existe dans les faits mais ne figure pas dans le texte.*
- *Ils indiquent que les dévidoirs des toilettes ne sont pas pratiques, et fréquemment bouchés par du papier (les adultes rencontrent la même difficulté dans leurs propres toilettes).*
- *Ils déplorent que l'essuie-main, très mouillé, ne soit pas changé plus souvent.*
- *Ils demandent en particulier à tous les élèves de l'école :*
 - *de respecter l'environnement, les insectes et les plantes ;*
 - *de ne pas jouer à proximité du composteur ;*
 - *de respecter les bicyclettes et les trottinettes (mettre des antivols).*

Un débat est lancé sur les cartes Pokémon qui font l'objet de trocs dans la cour et donc, sont source de conflits. Les interdire ? En interdire l'échange ?

- ***L'équipe enseignante rappelle que les cartes Pokémon sont interdites dans les casiers et en classe (au risque d'être confisquées).***
- *Les parents d'élèves rappellent qu'il en va des cartes Pokémon comme des billes ou tout autre objet à valeur d'échange : si on en interdit un, on les interdit tous.*
- *Les délégués de CM2 proposent de nommer/désigner des médiateurs qui arbitreraient les échanges : la proposition est écartée par les adultes.*
- ***Décision est donc prise de ne pas interdire les cartes Pokémon dans les temps hors enseignement.***

1 – Rappel du résultat des élections 2014/2015

Une liste indépendante

Nombre d'électeurs inscrits : 211

Nombre de votants : 157

Bulletins nuls : 15
Suffrages exprimés : 142
Quotient électoral : 28,40

≈ 74,5 % des parents ont voté.

2 – Règlement intérieur

Le **règlement intérieur** de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles consultable sur le site de la Direction académique. : <http://www.ac-poitiers.fr/ia17>.

Examen du règlement intérieur dont il convient, d'abord, de changer les horaires d'accueil :

lundis et jeudis : 8h45 à 11h45 et 13h45 à 16h45

mardis et vendredis : 8h45 à 11h45 et 13h45 à 15h15

La directrice indique aux membres du Conseil d'école qu'une information en provenance de la Direction académique pourrait autoriser une modification des horaires scolaires (année 2015-2016), bien que ceux-ci aient été normalement adoptés pour trois années.

L'équipe enseignante indique qu'elle est satisfaite des horaires et de la semaine à cinq matinées : les enfants sont beaucoup plus disponibles pour les apprentissages.

La question des horaires ne pouvant être prise qu'à l'échelle du groupe scolaire, il reste à connaître la position de l'école maternelle sur la question. Le cas échéant, un nouveau débat pourrait être engagé.

La Directrice demande à ce que les horaires de l'école soient impérativement respectés par les familles. En dehors des temps d'accueil des élèves, l'équipe enseignante est en classe et la concierge est occupée par son travail. Pour ces raisons et aussi pour des raisons de sécurité la porte reste close entre les horaires officiels d'ouverture.

En ce qui concerne les absences,
la Directrice encourage les parents à les signaler par messagerie électronique.

3 – Projet d'agrandissement du restaurant scolaire et les locaux pour les T.A.P.

- Compte-tenu du changement de municipalité, Mme Spano, conseillère municipale représentant la mairie au Conseil d'école précise que le projet d'agrandissement du restaurant scolaire devra être revu avec la Mairie et Madame Cerfontaine, élue aux affaires scolaires.
Dans la mesure où le nombre d'élèves qui déjeunent au restaurant scolaire augmente, il y a certains jours trois services de restauration. Il peut arriver que certains élèves soient encore à table à 13h45.
- La Directrice informe que la municipalité a bien veillé à ne pas faire utiliser les classes pour les T.A.P. Cependant, **la Directrice demande à nouveau à ce qu'une demande officielle de la ville soit très rapidement faite auprès des responsables de l'Association d'Education Populaire pour utiliser leurs locaux pour les TAP.**
- La Directrice évoque la problématique de l'entretien des locaux. Elle informe le Conseil d'école qu'elle a signalé des dysfonctionnements et des problèmes de coordination qui font que **le ménage n'est pas fait correctement quotidiennement.**

Mme Spano invite fortement la Directrice à prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mme Cerfontaine.

4- Point sur la réflexion menée au sujet du harcèlement à l'école

La question du harcèlement à l'école est soulevée par les parents d'élèves qui indiquent que les phénomènes de brimades, prises à partie et surtout d'exclusions sont encore bien présents dans l'école.

La Directrice indique que la question a été abordée dès mars 2012 et que des dispositifs de type « classes uniques » ainsi que des activités d'éducation civique sont mis en œuvre pour y répondre en partie. Par ailleurs, des ateliers philosophiques avec une enseignante spécialisée bénévole se tiendront cette année dans les classes de CM1 et de CM2.

L'équipe enseignante salue l'initiative des représentants de parents d'élèves, qui, l'année dernière, avaient organisé l'intervention d'une psychologue (Karine Pillette) sur la question du harcèlement. Il serait intéressant de la programmer de nouveau cette année.

Les enseignants demandent que les parents prennent l'initiative de les avertir lorsqu'ils apprennent l'existence de harcèlement pour agir de manière concertée et ciblée.

La Directrice demande à tous les parents de consulter le site : agircontreleharcelementalecole.gouv.fr pour qu'il y ait réellement une prise de conscience des phénomènes de harcèlement par la communauté éducative.

5 – Comptes de la coopérative

- Les **182,50 €** de bénéfice des photos vendues aux familles en juin ont été redistribués aux cinq classes de l'école.
- Les **1500 €** de la fête du mois de juin 2014 ont été également répartis sur les cinq classes.
- Cotisation de coopérative de classes 2014/2015 :

Montant des cotisations de coopérative versées par les familles : **2180 €**.

Frais inscription OCCE : **304,95 €**.

Montant par élève redistribué dans chaque classe : **13 €**.

- Situation à ce jour : 2550,59 € en caisse

600 € de fond de caisse

400 € à disposition pour des voyages

1550, 59 € restent à disposition. Des propositions d'investissement seront faites au cours de l'année.

Comme l'an dernier, le Conseil d'école propose de renouveler fin novembre la **loterie de Noël** pour gagner des chocolats et la **vente de calendriers de l'OCCE**.

6 – Projet d'école 2014-2018 et activités

Les enseignants ont travaillé sur le nouveau **Projet d'école 2014-2018 (document administratif officiel)**. Ils ont également participé à la consultation nationale pour la nouvelle définition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Dans le nouveau Projet d'école sont inscrites les **particularités pédagogiques de l'école** à savoir :

→ L'éducation aux langues :

- L'apprentissage de plusieurs langues (anglais, espagnol, allemand et **chinois**)
- Les activités de plurilinguisme (autres langues parlées par les familles dans l'école)

→ Le dispositif « classes uniques »

→ L'appartenance de l'école au Réseau des écoles associées UNESCO

La Directrice invite à la **lecture du site de l'école** pour prendre connaissance des activités mises en place en lien avec ces particularités pédagogiques : <http://sites17.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-lem/spip.php?rubrique40>.

Pour le nouveau Projet d'école, conformément aux instructions et à partir des besoins et des réussites de l'école, l'équipe enseignante a choisi de travailler plus particulièrement :

→ les domaines scientifiques : initier les élèves à la démarche scientifique

Activités prévues en lien avec le Projet d'école

→ Du CP au CM2, les enseignants travailleront en **partenariat** avec l'aquarium, le musée d'Histoire naturelle, la ferme de la Moulinette, le centre de tri Altriane, les espaces verts, l'université de La Rochelle (étudiants-chercheurs en sciences) et le pôle nature de Saint-Georges de Didonne.

→ Options choisies pour les « classes uniques » :

- Classe unique 1 : « La pétanque » (M.N. Pillon)
- Classe unique 2 : « Jeux de sociétés » (E. Bourabier)
- Classe unique 3 : « Plurilinguisme et théâtre » (V. Rousseau)
- Classe unique 4 : « Histoire et arts visuels » (B. Proux)
- Classe unique 5 : « Langues et cultures espagnoles et latino-américaines : le sucre » (N.Michaud)

→ **Rencontres interculturelles :**

- **Les activités plurilingues :** comme chaque année, les parents parlant d'autres langues que le français peuvent être invités à participer à des séances de plurilinguisme en classe, du CP au CM2.
- **Les correspondances internationales :** échanges avec une école de Pétrozavodsk en Russie (CE1), poursuite probable des échanges de « lettres audio-visuelles » avec des élèves d'une école de Port-au-Prince à Haïti (CE2), renouvellement de la correspondance sous forme en particulier de visioconférences avec des élèves de l'école d'Holliston au Massachusett et projet Hermione (CM1).

→ **Liaison maternelle/école/collège :**

- GS-CP : l'écriture / les écritures / constructions d'abécédaires.
- Liaison CM2-6ème en espagnol avec les collèges de Missy et de Fromentin.

→ **Construction d'une filière de chinois :**

La Directrice travaille en coopération avec Mme Bordas, Inspectrice régionale de chinois et les acteurs de l'enseignement du chinois sur le terrain pour installer une cohérence dans l'enseignement du chinois : école – collège – lycée – université de La Rochelle.

2014 – 2015 – chinois – école élémentaire de La Genette					
	CP	CE1*	CE2	CM1	CM2
Professeure Andrea Kuan			tous les élèves par ½ groupe classe	15 élèves volontaires	
Professeure de l'Institut Confucius	tous les élèves par ½ groupe classe				tous les élèves
Durée hebdomadaire	une séance (30')		une séance (40')	une séance (45')	une séance (45')

***Les élèves de CE1 ont découvert le chinois l'année dernière. Cette année, ils découvrent l'allemand.**

**Bal costumé de l'école samedi 10 janvier 2015
Salle Émile Combes, rue de la Pépinière**

Les secrétaires de séance :

E. Bourabier, enseignante CE1
N. Debord, représentante de parent d'élève
B. Texier, représentante de parent d'élève
Compte rendu rédigé par V. Rousseau

La Présidente : V. Rousseau